



Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si la situation le permet, les prélèvements ordonnés par la mairie de Neuville Sur Sarthe. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec la mairie de Neuville Sur Sarthe.

Désignation du titulaire du compte à débiter

N° National d'émetteur
513173

Désignation du Créancier
Mairie de Neuville Sur Sarthe
4, Grande Rue
72 190 Neuville Sur Sarthe

Désignation du compte à débiter			
Etablissement	Guichet	N° de Compte	Clé RIB

Désignation de l'établissement Teneur du compte

Date :

Signature du titulaire du compte à débiter :

--

N'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire, postal (RIB - RIP)

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont fournies sur la base de votre consentement et sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son débiteur. Elles ne seront conservées que la durée nécessaire à atteindre cette finalité. Ces données sont destinées uniquement aux services habilités à les traiter et ne seront en aucun cas transmises à des tiers. Conformément à la réglementation en vigueur (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et libertés » modifiée et Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD), pour tous renseignements concernant ces données et leur traitement ou pour exercer les droits qui vous sont reconnus par la réglementation en vigueur (accès aux données, rectification-portabilité ou suppression de données - limitation ou opposition aux traitements de données), vous pouvez prendre contact avec le responsable du traitement de ces données (Maire de la commune) et/ou le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@sarthe.fr. Un justificatif d'identité vous sera alors demandé. Vous pouvez également, si vous le jugez nécessaire, prendre contact avec l'autorité de contrôle compétente à l'adresse suivante : contact@cnil.fr